NOTRE CONCOURS DES CELEBRITES

Suite de la liste des gagnants

Les 1301e au 1350e prix sont attribués à des gagnants ayant désigné les neuf noms de la liste-type dans un ordre plus ou moins exact.

Du 1301e au 1350e Prix. — UN COFFRET-GANTS contenant 1 extrait, 1 savon, 1 boîte de poudre.

M. LECONTE LIEVIN, 7, avenue des Platanes, MOUVAUX.

Mme LEMAN Louise, rue Wagram, 13, ROUBAIX.

M. ACQUETTE Louis, 77, rue de l'Epinette, MOUVAUX.

M. COFFINIER Anatole, rue de Marillon, à SAINT-AMAND-LES-EAUX.

M. VANDEPLANQUE Gérard, rue Houchard, 79, TOURCOING.

M. LEFEBVRE Alphonse, rue Saint-Joseph, 17, WAZIERS.

M. LEROY Victor, 26, rue de Mexico, LILLE.

M. MARTENS Jules, 14, terrasse Notre-Dame, DOUAI.

M. TABURET Victor, Caron-Bacq, route Nationale, DIVION.

M. TIRMONT Oscar, 161, ruelle Madame, WAZIERS.

M. LECOSSOIS Henri, 53, rue Alexandre-Dumas, HIRSON.

Mlle CUVILLIER Renée, 38, rue de Raval, FIVES-LILLE.

M. DEFERNEZ Emile, rue de la Mairie, cité Lebrun, BRUAY-EN-ARTOIS.

M. Gérard DEVOS, rue de Strasbourg, 38, TOURCOING.

M. FREMAUX Albert, 11, rue Jean-Jacques-Rousseau, MONS-EN-BARŒUL.

M. VANTORRE Georges, 66, rue de la Fin-de-la-Guerre, TOURCOING.

Mme CNUDDE Sylvie, rue du Transvaal, 1, Faubourg des Postes, LILLE.

Mme DUPUICH, à BUIRE-AU-BOIS, par Auxi-le-Château.

M. DELECROIX Augustin, 136, cité Sainte-Cécile, MEURCHIN.

M. COGET Benoît, 161, ruelle Madame, WAZIERS.

M. DUBOUT Emile, 19, chemin de Bois Derodes, cité d'Artois, BETHUNE.

M. DUJARDIN Fernand, cité du Chemin de Fer, Douai.

Mme DEMEYER Marie, rue des Trois-Pierres, n. 6, WATTRELOS.

M. BLAUBLOMME Alphonse, 30, ruelle du Coq Chantant, NEUVILLE-EN-FERRAIN.

M. GHESQUIERE Jules, boulevard de Mulhouse, 26, ROUBAIX.

M. BEVERNAGE Léon, rue du Chêne-Houpline, 369, TOURCOING.

Mme DUPONCHEL Germaine, rue Ferrer, 96 CROIX.

M. DEPRAETERE Jules, rue de l'Ermitage, 85, TOURCOING.

M. CLARISSE, rue du Chêne-Houpline, 271, TOURCOING.

M. COUPEZ Louis, cité Cail, 41, DENAIN.

M. CHATELET Jules, mineur à HESDIGNEUL-LEZ-BETHUNE.

Mlle THERRIN-DELVALLEE Marie, rue Pepin, 47, SECLIN.

M. MATTON Eugène, rue de la Saline, 133, SAINT-POL-SUR-MER.

M. LECOCQ Auguste, 36, rue H, à LA CLARENCE, par Divion.

M. SERNEELS Jean, rue Pasteur, 71, MOUVAUX.

Mlle VAN DEN NESTE Fernande, 46, rue Nationale, MARCQ-EN-BARŒUL.

Mme CARLIER Fernande, rue d'Hénin, à COURRIERES.

M. LEFEBVRE Raymond, rue Saint-Piat, 21, CROIX.

M. PARENT Paul, 44, rue Philippe-le-Bon, ROUBAIX.

M. BOVE Georges, rue Jean-Bart, 112, MOUVAUX.

M. CUVELIER Arthur, Lieu de l'Epinette, SALLAUMINES.

M. LECONTE Maurice, 224, route d'Ypres, MARQUETTE-LEZ-LILLE.

M. QUENEL Constant, rue Johanne, HOUDAIN.

M. COCHARD Adolphe, 18, rue de l'A. B. C., LILLE.

M. PETIT Emile, rue du Trinchon, 1, à ARRAS.

Mme AUGRAS Marie, rue du Trinchon, 1, à ARRAS.

Mlle AUGRAS Léa, rue du Trinchon, 1, à ARRAS.

Mlle SALIGOT Camille, rue Jean-Jaurès, 2, à MASTAINGS par Rœulx.

M. PATTEYN Raymond, 33, rue des Jardins, HAZEBROUCK.

M. VANDEKERKOVE Gustave, 169, rue de la Croix-Blanche, TOURCOING.

(A suivre).

La distribution des Prix

Les prix et récompenses seront adressés gratuitement aux gagnants qui nous en feront la demande.

Les gagnants pourront, s'ils le préfèrent, retirer leurs prix ou récompenses en nos bureaux, 186 bis, rue de Paris, à Lille, de 9 heures à midi et de 14 heures à 18 heures, contre présentation de pièces d'identité.

Les Fêtes de Bienfaisance à la Préfecture du Nord

La première journée fut brillante et très réussie

La première journée des fêtes de bienfaisance organisées à la Préfecture du Nord, au profit des Orphelins et Veuves de guerre, de l'Œuvre des Aveugles, de la Protection du premier âge, de l'Œuvre des Mères abandonnées et de l'Association de secours mutuels des Journalistes du Nord, s'est déroulée hier dans le cadre somptueux des salons de la Préfecture, magnifiquement fleuris, parés et décorés. Elle fut brillante et pleinement réussie. Toute l'élite de la population lilloise et des environs vint assister aux différentes festivités qui, organisées et réglées avec un goût raffiné, se déroulèrent impeccablement dans l'éclat joyeux d'un décors éclatant et vraiment féerique.

Mme la Préfète, inlassable d'activité, présidait à l'organisation du gala. Elle s'était surpassée. Aucun détail ne fut négligé et le programme, œuvre d'un choix méticuleux, fut exécuté dans l'admiration des auditeurs enthousiastes.

La fête débuta vers quatre heures de l'après-midi par un thé dansant donné dans le grand salon d'honneur, orné de fleurs, de drapeaux, de plantes, de verdure, rutilant sous l'éclat éblouissant des milliers de lampes électriques. L'orchestre, dirigé par M. Roger, de Lille, exécuta les premiers morceaux. Les couples tournoyèrent, puis suivit la partie artistique, empreinte d'une poésie fraîche, délicate et heureuse.

Accompagnés de la douce mélodie des flûtes, de la harpe, du piano et des violes d'amour, Mme Anna Thibaut, M. René Hérent, de l'Opéra-Comique ; Mlle Mady Arthy du Théâtre de Lyon, et Mlle Anny Le Guery, des Concerts Classiques, interprétèrent les belles chansons françaises, des meilleurs auteurs, depuis le XVIIe siècle jusqu'à nos jours. La délicate évocation du passé, par les talentueux artistes, remporta un succès mérité. Les applaudissements qui leur furent prodigués en témoignèrent éloquemment. Pendant que se déroulait cette première partie du programme, en des apartés tranquilles, les couples prenaient le thé à des tables luxueusement garnies et décorées.

LA SOIREE

Le grand bal de la soirée clôtura dignement la première partie des fêtes. A 9 h. 30, l'orchestre attaque la première danse. Une harmonie rythmée se répand dans la salle. Les couples évoluent. Les toilettes des dames, étincelantes, luxueuses, s'offrent en parure. C'est une fête de couleurs de lignes où étincellent les ors et caressent les chatoiements. Les fox-trotts, shimmies, bostons, alternent leurs cadences alertes ou larges, puis le grand tourbillonnement s'arrête...

Des artistes, des étoiles de danse du Théâtre national de l'Opéra vont exécuter les plus jolies danses françaises depuis le XVIIe siècle jusqu'à nos jours.

Avec la même grâce langoureuse, la même souplesse, le même talent, Mlles Faivre et C. Salomon se produisent dans les danses du XVIIIe siècle, puis c'est Mlles Olga Stouzo et Demessine, qui rendent magistralement le célèbre menuet de Paderewsky. M. Denizart et Mlle Stouzo terminent la partie artistique en évoquant les danses oubliées de 1860. Le bal recommence. Dans les éclats de joie, la fête continue, digne apothéose d'une journée de gala pleinement réussie.

Le Congrès de la minorité

Paris, 19. — La minorité de la C. G. T. U. s'est réunie hier en Congrès, avenue Mathurin-Moreau.

Ce Congrès a été décidé à la suite de la mêlée sanglante qui s'est produite, il y a huit jours, rue de la Grange-aux-Belles.

Environ 90 délégués y assistaient. Avec Paris, les villes suivantes étaient représentées : Le Havre, Amiens, Lille, Reims, Lyon, Saint-Etienne, Angoulême, Avignon et Marseille.

Les délégués ont procédé à un simple échange de vues.

Trois courants d'idées se manifestent. Le premier — qui paraît le plus fort — se prononce en faveur de l'autonomie; le second, le plus faible, resterait dans la C. G. T. U. tout en conservant à la minorité son caractère d'opposition; le troisième verrait avec plaisir un rapprochement avec la vieille C. G. T.

Les délégués sont d'accord sur un point : adresser un ultimatum à la C. G. T. U. dans le but d'engager des pourparlers avec la C. G. T. de la rue La Fayette, en vue de réaliser rapidement l'unité du prolétariat corporativement organisé.

Un Congrès prochain se prononcera souverainement.

LA CHASSE EN AUTO AVEC PHARES ÉLECTRIQUES

Bourg-en-Bresse, 19. — Dans la nuit du 28 octobre, le garde-chasse de l'Association des chasseurs de Dombes surprenait, chassant en auto, à Saint-Dizier-le-Désert (Ain), avec des phares électriques, deux chasseurs lyonnais, Lafay Théodore, 48 ans et Bonneval Siméon, 28 ans.

Après une poursuite en auto sur un parcours de plus de 70 kilomètres, les automobilistes furent rejoints au passage à niveau de Rossillon.

Le tribunal correctionnel de Trévoux les a condamnés solidairement à 2 jours de prison 800 francs d'amende et 1.000 francs de dommages-intérêts envers l'Association des Chasseurs.

La Journée Sportive

LES MANIFESTATIONS D'AUJOURD'HUI

FOOTBALL-ASSOCIATION

COUPE DE FRANCE

LILLE. — Terrain de l'Olympique Lillois, à 14 heures. Racing Club de Roubaix contre F.C. de Bischwiller.

CHAMPIONNAT DU NORD

GROUPE A

ABBEVILLE. — S.C. Abbeville contre Olympique Lillois, 14 h. 15, Stade Paul Delique.

ROUBAIX. — Stade Roubaisien contre U. S Tourquennoise, 14 h. 15, rue Jouffroy, Pont-Rouge.

GROUPE B TERRIEN

TOURCOING. — A.S. Tourcoing contre S.C. Fivois, 14 h. 15, aux Orions.

HALLUIN. — O.S.C. Halluin contre F.C. de Roubaix, 14 h. 15, rue de Lille.

CAUDRY. — S.C. de Caudry contre S.C.Tourquennois, 14 h. 15, rue du Bassin des Eaux.

ROUBAIX. — A.A. Roubaix contre C. A. Delezenne, 14 h. 15, Avenue Jean Jaurès.

GROUPE B MARITIME

BETHUNE. — Stade Béthunois contre U. S. Dunkerque-Malo, 14 h. 15, Jardin des Sports.

CALAIS. — C.S. Calais contre J.S. Desvres, 14 h. 15, Stade Léon Bia.

WATTEN. — C.S. Watten contre R.C. Arras, 14 h. 15 à Watten.

ATHLETISME

LILLE. — Café Moderne, 10 h., réunion de la Ligue du Nord.

BOXE

VIEUX-CONDE. — Salle des Fêtes, à 16 h., grand gala avec la participation de Mascart, Champion d'Europe : au programme, Colin-Van Bellinghem ; Pauin-Denis ; Liégeois-Segard, etc.

ROUBAIX. — Salle des Fêtes, rue de l'Hospice, séance organisée par le C.S. Moderne et l'A.A. Roubaix ; au programme, Alvérol-Deconninck ; Blommaert-Vermeinen ; Michaud-Dujardin ; Libeer-Verstraete, etc.

CYCLISME

LILLE. — VIe Sortie Hivernale RYSSEL, sur le parcours Lille, Ascq, Baisieux, Lannoy, arrêt à Lys-lez-Lannoy Justice, Café de la Belle Promenade où aura lieu le tirage de la tombola, retour par Roubaix-Lille. Rendez-vous au REVEIL DU NORD, 186 bis, rue de Paris, Lille à 8 h. 30, Capitaine de route M. Jules De Henges.

— Première Sortie Hivernale Cyclo-Club St-Maurice, sous la conduite de Fernand Génicot. Itinéraire Lille-Douai et retour. Rendez-vous 86, rue du Faubourg de Roubaix pour se rendre au REVEIL DU NORD où aura lieu le tirage de la tombola.

BASKET-BALL

Championnat du Nord

LILLE. — Foyer Lillois contre Amicale Gran-Rouhaix, à 15 h., à Lille.

ROUBAIX. — A.A. Roubaix contre J.A.M., 15 h., Avenue Jean Jaurès.

LILLE. — Olympique Lillois contre R.C. Roubaix, 15 h., à Lille.

CYCLISME

LE PREMIER PAS DUNLOP

Nos confrères parisiens, « Le Journal », « L'Auto » et « L'Echo des Sports » annoncent aujourd'hui la reprise du PREMIER PAS DUNLOP pour Mars prochain.

Nous sommes heureux de signaler cette bonne nouvelle à nos jeunes lecteurs qui se rappellent le gros succès de l'épreuve cycliste disputée l'an dernier et nous nous empressons de leur dire que cette année « LE PREMIER PAS DUNLOP » sera doté d'un très grand nombre de prix et qu'il est compris sur une plus grande échelle encore que l'année dernière.

Nous publierons ici même, dès que nous les aurons, les renseignements précis sur cette épreuve.

FOOTBALL-ASSOCIATION

LE MATCH ROUBAIX-BISCHWILLER

La journée du 20 janvier sera d'une importance capitale pour le football nordiste.

L'on n'a pas oublié qu'au tour précédent de la Coupe de France, l'hécatombe fut particulièrement brutale pour les septentrionaux ; 4 clubs sur les sept qualifiés ont disparu. Et seul est encore debout le « onze » du R.C.R au jeu académique élégant et varié.

Opposés le 6 janvier à Metz au F.C. Bischwiller, les Roubaisiens n'obtinrent que le match nul après avoir nettement dominé et produit une grosse impression.

Les Champions du Nord présenteront l'équipe suivante : But, Dumortier ; Arrières, M. Vanco Cap. int.) et Delhaes ; Demis, Tom Baron, A. Lerouge (int. mil.) et E. Tiberghien ; Avants, Gisbecque (int), Laveugle, R. Wattinne, A. Stuttler (int.) et R. Dubly (int.).

FOOTBALL-RUGBY

LE MATCH ANGLETERRE-PAYS DE GALLES

Swansea, 19. — Voici le résultat du match international de football rugby Angleterre Pays de Galles.

L'Angleterre bat le pays de Galles par 17 points à 19.

A la mi-temps, l'équipe anglaise avait marqué 11 points et l'équipe Galloise 3 points.

LUTTE

UNE BOURSE DE 2 MILLIONS POUR UN MATCH DE LUTTE

Berne, 19. — Le champion Suisse de lutte, André Cherpillod a reçu une offre d'un journal sportif de New-York, pour disputer en octobre prochain, à New-York, un match où sera mis en jeu le titre de champion du monde de lutte style libre.

Une bourse de 100.000 dollars est offerte, dont 70.000 au vainqueur et 30.000 au vaincu.

Cherpillod a accepté.

BOXE

HARRY GREBBS CHAMPION DU MONDE (POIDS MOYEN)

New-York 19. — Le titre de champion du monde (poids moyen) reste à Harry Grebbs, qui a battu aux points Johny Wilson, dans un match de 15 reprises.

HIPPISME

COURSES DE VINCENNES

Première course : 1. Tantaleur (Marie) gag. 44 fr. 50 ; pl. 14 fr. — 2. Saltimbanque (Chrétien) pl. 12 francs. — 3. Tesset (Guéroult) pl. 13 fr.

Deuxième course : 1. Ursula Layburn (Capelle) gag. 28 fr. ; pl. 20 fr. 50. — 2. Unic (Tambert) pl. 24 fr. — 3. Unann (Windels) pl. 16 fr. 50.

Troisième course : 1. Quinoton (Launois) gag. 22 fr. ; pl. 17 fr. — 2. Raconteur (Verzèle) pl. 23 fr. 50.

Quatrième course : 1. Urgence (Lintant) gag. 24 fr. ; pl. 18 fr. 50. — 2. Union (Riaud) pl. 25 francs.

Cinquième course : 1. Ulster (Guéroult) gag. 30 fr. 50 ; pl. 16 fr. 50. — 2. Thoulmée (Méquignon) pl. 28 francs.

Sixième course : 1. Tambour (Visa). gag. 1234 fr. 50; pl. 194 fr. 50. — 2. Sans Stout (Butti) pl. 80 francs. — 3. Janvier (Michaux), pl. 30 fr. 50.

L'affaire de détournement de ferraille de Sin-le-Noble

LES 850 TONNES DETOURNEES ETAIENT DESTINÉES A LA RECONSTITUTION

Nous relations hier que sur commission rogatoire de M. le juge d'instruction de Dunkerque, M. Luce, juge de paix à Douai s'était rendu à Sin-le-Noble et avait saisi un dépôt de ferraille appartenant à un nommé Jean Barrat, domicilié à Paris, rue de Mogador, mais qui avait à Douai et à Dunkerque des « pied à terre ».

On avait indiqué tout d'abord que cette affaire n'avait rien de commun avec celle des bons de cession et des vols de métaux commis au préjudice de la Reconstitution, et que Barrat était simplement inculpé d'abus de confiance au préjudice d'un industriel de la région de Lille.

Or, il est établi aujourd'hui que Jean Barrat stockait à Douai des fers provenant de la Ruhr.

M. Vieillard, commissaire de police, chargé de saisir chez un employé domicilié rue de Cambrai, la comptabilité de Jean Barrat, a fait quelques découvertes intéressantes. Il a appris sur les différentes adresses — fort variables — de l'inculpé des renseignements utiles et il a relevé dans la correspondance échangée entre Barrat et son employé des précisions sur le dépôt saisi à Sin-le-Noble.

Le dépôt contient plus de 850 tonnes de fers neufs de sommiers de fer pour construction. Il ne s'agit pas de ferraille comme on l'avait dit au début. Ces matériaux sont évalués à plus d'un million. Déjà un certain nombre de wagons avaient été expédiés sur Dunkerque. Les renseignements recueillis à Douai ont été transmis à M. le juge d'instruction de Dunkerque.

L'histoire d'un collier de perles d'un demi million

Paris, 19. — En novembre 1920, Mlle Kousnetsoff, de l'Opéra, engageait au crédit municipal un collier estimé un demi-million. En janvier 1923, elle confiait le récépissé à M. Glamby, en le priant de dégager le collier, de le vendre et de lui remettre la différence. M. Glamby disparut. Il y a cinq jours, l'artiste était avisée par M. Herbert Dentz, que si elle ne remboursait pas le prêt, son collier serait vendu. Mlle Kousnetzoff porta plainte.

Saisi, le parquet de la Seine estima que les faits relatés par Mme Kousnetzoff justifiaient l'ouverture d'une information judiciaire. M. Devise, juge d'instruction, fut commis. Le magistrat entendit la plaignante, qui ne put que confirmer ce qu'elle avait dit.

M. Herbert Dentz est commissionnaire en marchandises. Il possède des bureaux, 4, cité Paradis, et un appartement, 10 bis, rue Anatole-de-la-Forge. M. Dentz est étranger. Il ne parle pas notre langue. Par les soins d'une personne de son entourage, il a déclaré :

— Je ne connais pas Mlle Kousnetzoff. J'ignore tout de cette affaire.

CHIFFRE D'AFFAIRES

INDUSTRIELS ET COMMERÇANTS DE L'AUTOMOBILE DÉPENDENT DÉSORMAIS DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES.

Les attributions conférées à l'Administration de l'Enregistrement pour le contrôle et la perception de l'impôt sur le chiffre d'affaires sont en tous lieux, et à partir du 1er janvier 1924, transférées à l'Administration des contributions indirectes, en ce qui concerne :

1° Les personnes et sociétés qui se livrent à la construction et la fabrication des automobiles, cyclecars, et similaires et tous accessoires ;

2° Les personnes ou sociétés qui exploitent un garage ;

3° Les personnes ou sociétés autres que celles visées aux alinéas 1 et 2 qui se livrent à titre principal à la vente de ces articles pour leur compte ou à titre d'intermédiaires.

A remarquer que l'impôt afférent aux affaires du mois de décembre doit être déclaré à l'administrateur des contributions indirectes.

Le guillotiné Dumont a été exhumé

DE LILLE, SON CORPS A ETE TRANSPORTÉ A ESPLECHIN, SON PAYS NATAL

Ainsi que nous l'avons relaté, le jour de son exécution, Louis Dumont avait été provisoirement inhumé au cimetière de l'Est, à Lille, allée S. S. 35.

Sa famille ayant réclamé le corps, des démarches furent aussitôt entreprises et l'exhumation fut prévue pour hier samedi.

Cette opération eut lieu à 7 heures et demie par une pluie glaciale, en présence de MM. Desbordes, commissaire de police ; Caistant, directeur du Cimetière de l'Est et Me Kah, défenseur de Dumont.

La bière, contenant les restes du supplicié, fut remontée de la fosse et placée dans un autre cercueil, sur lequel M. Desbordes apposa les scellés.

Le cercueil fut ensuite chargé sur un fourgon-auto des pompes funèbres. A 7 h. 55, le véhicule quittait la nécropole et gagnait la route de Tournai pour se rendre à Esplechin pays natal de Dumont.

Seul, Me Kah avait pris place auprès du chauffeur.

A la douane de Baisieux, il n'y eu aucune difficulté, pas plus qu'à la douane belge, tous les papiers étant en règle.

L'auto arriva à Esplechin, vers 10 heures et stoppa devant l'église.

Les parents du criminel habitent à une centaine de mètres de là.

Le corps fut alors déchargé et transporté dans le chœur de l'église, où le curé donna l'absoute.

Le guillotiné fut ensuite réinhumé dans le petit cimetière qui entoure l'église. Le père de Dumont, sa tante et Me Kah assistaient à la cérémonie.

Tout le temps qu'elle dura, le malheureux père pleura à chaudes larmes.

Quoique le transfert du corps du guillotiné eût été gardé secret, la nouvelle s'était répandue comme une traînée de poudre à travers le petit village qui compte environ 500 habitants et une foule assez nombreuse s'était rendue au cimetière pour assister à la réinhumation.

Toute la journée, beaucoup de curieux ne cessèrent de stationner devant la tombe, en commentant les tristes exploits de l'assassin de Sailly-sur-la-Lys.

UNE CONFERENCE SUR LES HOUILLERES DE NOTRE REGION

Paris, 19. — Hier soir a eu lieu dans l'amphithéâtre de l'Alliance Française, sous la présidence de M. Paul Delombre, ancien ministre, une conférence accompagnée de projections sur les houillières du Nord et du Pas-de-Calais, leur destruction par l'ennemi et leur reconstruction, par M. Louis Couhé, conseiller général du Pas-de-Calais, attaché à la direction générale des Mines de Lens.

M. Louis Couhé a fait un exposé de la situation de l'industrie houillère en France avant, pendant et après la guerre, il a dit l'effort considérable qui a été fait depuis l'armistice pour remettre en état les mines dévastées par les allemands. Il a cité notamment, les travaux considérables et coûteux qu'on a du entreprendre pour exploiter de nouveau les mines de la région de Lens que les allemands avaient inondées et fait sauter à la dynamite. Il a insisté entre autres sur l'acharnement avec lequel on essaya de rendre inutilisable le puits n. 14, un des plus productifs de la région qui, après quelques mois de labeur acharné, a non seulement, atteint sa production d'avant-guerre, mais encore est en voie de la dépasser. Les circonstances actuelles nécessitent un personnel plus nombreux ; beaucoup de mineurs ont du, faute de maisons, s'installer dans des caves.

M. Louis Couhé a enfin donné lecture d'une statistique particulièrement éloquente qui indique l'effort entrepris en vue d'assurer à l'industrie houillère française la place qu'elle occupait avant la guerre. La production annuelle de la France pour la région du Nord et du Pas-de-Calais qui était en 1913 de 29.618.997 tonnes, atteint en 1923, le chiffre de 22.500.000 tonnes, malgré les travaux considérables de reconstruction qui nécessiteront encore plusieurs années. En terminant le conférencier a rendu hommage au courage des mineurs français.

LE STATUT DE TANGER

Paris, 19. — On assure que les plénipotentiaires espagnols ont annoncé qu'ils seraient dimanche à Paris.

Tout porte à croire, ajoute-t-on, que le Directoire de Madrid ratifiera en fin de compte, le statut de Tanger.

D'autre part, la « Gazette Officielle de Madrid » publiera aujourd'hui un décret aux termes duquel l'action de l'Espagne au Maroc sera exercée par un haut commissaire dans les limites fixées par l'accord franco-espagnol du 27 novembre 1912 et par les autres accords internationaux fixant la situation juridique du Maroc.

Le haut commissaire aura tous pouvoirs dans la zone espagnole et contrôlera les actes du sultan et de son gouvernement.

RETRAITES OUVRIERES ET PAYSANNES

Le décret du 9 août 1923 a prorogé jusqu'au 31 décembre 1924 le délai expiré le 1er janvier 1921, qui avait été accordé par la loi du 7 avril 1918 d'une part, aux Assurés de la loi des Retraites et aux ouvriers mineurs restés en pays occupé et, d'autre part, aux mineurs mobilisés, pour formuler une demande en vue d'être dispensés de leurs versements afférents à la période correspondante soit à leur séjour dans les régions envahies, soit à leur durée de mobilisation.

L'administration préfectorale du Nord invite les intéressés, s'ils ne l'ont déjà fait, à continuer auprès de la mairie de leur résidence le dossier réglementaire à cet effet.

L'ex-princesse Louise de Saxe dans la misère

L'ALLEMAGNE LUI SERT UNE RENTE TRIMESTRIELLE DE TRENTE-CINQ SOUS !

Bruxelles, 19. — Un collaborateur du « XXe Siècle », de Bruxelles, a découvert dans cette ville la retraite où vit, dans un véritable dénuement, sous le nom de comtesse d'Ysetta, l'ex-princesse Louise de Saxe, célèbre par sa fugue avec le violoniste Enrico Toselli.

La princesse, habillée d'une modeste robe noire toute simple, les épaules recouvertes d'un châle de laine, comme on en porte dans la classe ouvrière, déclare après quelque hésitation :

— Eh bien, oui, monsieur, c'est la pauvreté, la misère la plus profonde qu'on puisse imaginer. Depuis douze ans, j'habite cette maison, et je vivais d'une rente de ma dot que me versait mon ex-époux, le roi de Saxe. Cette rente s'est effondrée avec le mark. En août dernier, quand le caissier de la banque m'a allongé 1 fr 75 pour trois mois, j'ai rougi de honte. J'ai cependant ramassé ces quelques centimes. Depuis, c'est encore moins.

« Ah ! les rois et les princes allemands déchus en 1918 et qui ont eu soin de transformer leur avoir en biens solides, ont une singulière façon de payer leurs dettes. Ce n'est pas avec des marks qu'ils vivent tous maintenant dans l'aisance et dans le luxe, comme le kaiser, comme mon ex-mari qui habite un immense château en Silésie, où soixante serviteurs s'empressent autour de lui.

« Faut-il qu'ils soient sans cœur, ces Boches ! ».

Et la princesse met de la haine dans son accent, pour employer ce terme insultant.

Le journaliste lui demande alors :

— Sans cette rente, comment faites-vous pour vivre ?

Et la princesse répond que certaines dames belges veulent bien s'intéresser quelque peu à son sort.

— Je donne des leçons d'italien, je vends également de porte en porte des broderies italiennes, mais tout cela mis ensemble ne forme encore que bien peu de chose. Actuellement, je fais tout mon ménage moi-même, je cuisine je fais la vaisselle, je lave, je reprise les bas, je raccommode le linge et les vêtements et quand il y a de la neige devant ma porte, je la déblaie moi-même !

Un " emboché " devant les Assises du Nord

IL OPERA EN BELGIQUE DURANT L'OCCUPATION

Hier a comparu devant les Assises du Nord, le nommé Jean Libert, inculpé d'intelligences avec l'ennemi. Voici les faits qui lui sont reprochés :

Jean Libert, âgé de 45 ans, exerçait, à Liège, la profession de plombier. Dès l'occupation de cette ville il se montra assidu à la kommandantur. En mai 1920, il quitta son pays d'origine pour se soustraire aux poursuites de la police belge et fut condamné par contumace, en juillet 1920, par la Cour d'Assises de Liège pour services rendus aux ennemis de l'Etat belge. Libert qui s'était réfugié en France fut arrêté à Cambrai, le 23 octobre 1922.

L'instruction permet d'établir les faits suivants : Libert entra à Liège en relations avec les autorités allemandes. Non content de travailler volontairement pour leur compte il accepta les fonctions de surveillant de chantier. Alors qu'il comparaissait en janvier 1918 comme témoin devant le Tribunal Correctionnel de Liège il donna comme profession « inspecteur des tranchées ou surveillant des fortifications allemandes ». Libert recruta des travailleurs pour nos ennemis. Il transforma son logement en officine d'embauchage. Il fit de l'espionnage pour le compte des allemands. Il a encouru en Belgique 13 condamnations pour vols, faux, et escroqueries.

Outre sa criminelle conduite pendant la guerre ses antécédents et sa moralité sont déplorables.

Libert est condamné à cinq ans de détention et vingt ans d'interdiction de séjour.

UNE AFFAIRE DE MŒURS A NEUVILLE-SUR-ESCAUT

Alexandre Vinois, accusé d'un attentat aux mœurs sans violence, à Neuville-sur-Escaut, est condamné à 8 ans de réclusion et 10 ans d'interdiction de séjour.

La situation du travail dans la région du Nord

L'« Officiel » publie les renseignements suivants sur le marché actuel du travail dans nos départements :

NORD. — A Roubaix et Tourcoing, l'activité est très soutenue dans l'industrie de la laine, sauf dans quelques filatures, travaillant à façon, qui chôment un jour par semaine. Dans les filatures de lin, de coton et de jute, le travail est normal et la main-d'œuvre toujours déficitaire. Dans les fabriques de tulle et de dentelle de la région de Cambrai, la situation s'améliore un peu : le travail reste régulier dans les fabriques de broderie.

L'activité est plutôt faible dans les usines métallurgiques et celles de constructions mécaniques ; cependant, les ateliers de construction de matériel roulant recherchent du personnel.

La situation reste très satisfaisante dans les fabriques de glaces, les verreries et les usines de céramique.

PAS-DE-CALAIS. — Situation plutôt calme dans l'ensemble des industries. Les travaux de construction des régions libérées sont entravés par le mauvais temps. Pénurie persistante de personnel domestique.

FEUILLETON DU 21 JANVIER 1924 — N. 54

LE DIAMANT VERT

Roman-Cinéma en 12 épisodes de Pierre MARODON

:: :: Film PHOCÉA :: :: — Mise en scène de l'auteur

DIXIEME EPISODE

Le secret du Marabout

Nous savons que tu es la sœur du capitaine français qui nous a sauvés, il y a deux ans, alors que nous nous étions laissés surprendre. Maintenant, ajouta-t-il en échangeant avec Brahim un regard d'intelligence, nos précautions sont prises.

Les bouchons sautaient.

— Nous ferez-vous le plaisir de prendre un peu de champagne avec nous, Monsieur ? demanda Jeanne de Courtenay.

— Fichtre non ! fit vivement son mari, tu ne sais donc pas que les musulmans ne boivent pas de vin ?

Maubreuil se mit à rire.

— Les musulmans et ici, les Arabes ne boivent pas de vin, dit-il, c'est exact, mais ils boivent du champagne !...

— Ah ! cependant !...

— Eh oui ! ils ont tourné la difficulté. Pour eux, le champagne n'est pas du vin ils l'appellent du « gazous » !

On éclata de rire. Maubreuil engagea une rapide conversation en arabe avec le kébir. Celui-ci répondit gaiement et il accepta la coupe que Maubreuil lui tendait.

— Et toi, Brahim ?

— Mais puisque le kébir en boit, dit tranquillement le Kabyle, moi aussi !

Au bout de quelques instants de conversation forcément limitée, puisqu'il ne parlait pas le français, le kébir se retira, accompagné par les trois amis qui ne le quittèrent qu'à la lisière du camp.

LI

AVEUX

Léon, Maurice et Pierre errèrent pendant quelques instants à travers les petites guitounes sous lesquelles tout le monde dormait, puis les deux premiers gagnèrent leur tente et Maubreuil, seul, continua sa promenade. En s'approchant d'un petit tertre gazonné qui se trouvait un peu à l'écart, il entendit un bruit de voix.

Majesté et Jeanne ne s'étaient pas couchées et, dans la nuit très douce, les deux sœurs causaient. Maubreuil hésita, il rebroussa chemin, puis il revint. Des bribes de conversation parvenaient jusqu'à lui, et, par discrétion, il décela sa présence par une toux légère.

— Non, j'ai gagné ! s'écria Jeanne.

— Quoi donc ? demanda sa sœur.

— Un pari que j'avais fait avec moi-même au sujet de quelqu'un qui n'est pas très loin de nous ! répondit la jeune femme en étouffant un rire.

— Oh ! la mauvaise !...

— Mauvaise ?... Dans cinq minutes, tu diras que je suis une sœur délicieuse.

— Tais-toi !

Maubreuil était devant elles.

— Vous n'êtes pas fatiguées, mesdames ? demanda-t-il.

— Moi, si, horriblement ! déclara Jeanne. Madeleine, pas du tout, ajouta-t-elle pour couper toute retraite à sa sœur. Elle me disait encore à l'instant qu'elle n'avait pas sommeil le moins du monde... Monsieur Maubreuil, tenez-lui compagnie, voulez-vous ?

— Mais... balbutia le journaliste.

— Moi, je vous laisse, reprit Jeanne en se levant, je n'en peux plus, vraiment.

Et, avec un rire espiègle qui démentait ses paroles, elle embrassa sa sœur, tendit la main à Maubreuil et disparut.

Majesté n'avait rien dit. Pierre resta debout, devant elle. Ils étaient seuls, enfin... Autour d'eux, nul bruit, le grand calme de la nuit douce.

D'un geste, la jeune femme montra le petit siège bas que sa sœur venait de quitter et où Maubreuil prit place.

— Saurai-je assez vous remercier, madame, dit-il au bout d'un instant, d'une voix mal assurée, du geste charmant et bienveillant que vous avez eu, tout à l'heure, pour moi, le dernier venu parmi vous ?

Elle le regarda de côté ; elle le sentait profondément troublé et elle était aussi émue que lui.

— Vous mériteriez une méchante réponse, dit-elle lentement.

— Pardon, s'écria-t-il avec élan. Pardon ! je suis un maladroit.

Elle lui tendit une main dont il s'empara et après un court silence :

— Il est des choses, murmura-t-il, que l'on ne sait exprimer comme on le voudrait, quand on les dit pour la première fois de sa vie...

— Même quand on les pense bien ? fit-elle sourdement.

— Quand on les pense bien... on les dit mal...

Il se tut, puis, à voix basse et émue :

— J'avais désiré ardemment cet instant... Oui, je l'ai appelé de toutes mes forces, et maintenant que vous allez me permettre, je le sais, de vous dire tout ce que mon cœur éprouve... eh bien, il me semble que les mots sont impuissants et me manquent... Et cependant, si vous saviez comme ils se pressaient dans ma pensée lorsque je songeais à vous... et songer à vous, n'était-ce point devenu toute ma vie ?... Si vous saviez, reprit-il de sa voix profonde, combien j'ai cru impossible... le miracle. Et le miracle s'est fait. Vous êtes là ! Vous ! Et vous m'écoutez ! Il faut que je me le répète pour bien m'en convaincre !

Il s'arrêta encore, comme pour dominer un peu les sentiments qui l'enfiévraient. Puis, doucement, d'abord, s'animant ensuite, frémissant d'amour, il dit le bonheur de son cœur ébloui, l'ivresse de son âme éperdue, les élans de sa tendresse folle, et son admiration et son dévouement.

Majesté écoutait bercée, les yeux perdus dans l'ombre, et sa main frémissait dans la main de Pierre.

— Comme tant d'autres qui ne l'avouent point, disait-il, j'avais attendu l'amour de rêve : j'avais attendu l'affection rare, unique, exclusive, passionnée !... Le jour que je vous ai vue, ah ! ce jour-là, j'ai compris que vous étiez l'image de mon rêve. Et, pardonnez-le-moi, j'ai souffert d'abord ! Et, depuis, j'ai souffert bien plus encore, car je n'osais espérer...

La petite main serra la sienne. Il se leva brusquement.

— J'ai passé par des alternatives d'espoir et de détresse, mais les heures noires, maintenant, je les oublie... Il y en eut pourtant de bien cruelles ! Ce que fut, certains jours, mon existence ?... Je ne sais plus ! Un dégoût profond, une amertume sans nom s'emparaient de moi, et je m'en allais par la vie, désespéré, découragé, désemparé... Je vous rencontrai à nouveau, vos yeux se fixèrent sur moi, et, longtemps, j'y ai lu une hostilité farouche !... Oh ! ne vous en défendez pas, ajouta-t-il sur un mouvement de Majesté, nous sommes assez braves tous les deux pour dire et entendre la vérité !...

Il restait debout. Dans la pénombre, la jeune femme distinguait à demi son visage énergique et fier... Comme il était beau et comme elle l'aimait !...

Il parla encore de sa voix tendre, brusque et si douce pour elle qui, avidement, l'écoutait :

— D'autre fois, je faisais des rêves insensés. J'imaginais que vous veniez au-devant de moi, les mains tendues et que vous me disiez de votre voix qui vibre toujours au plus profond de mon cœur : « Vous êtes celui que j'ai cherché, que j'ai attendu... » Oui ! j'ai osé penser cela !... Et...

— Dites ? fit-elle passionnément.

Il s'agenouilla devant elle et lui prit les mains que de nouveau elle lui tendait :

— Quand vous m'êtes apparue pour la première fois au Palmarium, à travers des feuillages, je n'ai vu que vos yeux !... Eh bien, j'ai aimé vos seuls yeux... Et puis, quand j'ai mieux vu votre cher visage, il s'est gravé à jamais dans mon esprit !... Votre nom ?... Quand j'étais seul, tout seul, je le disais, à haute voix... pour l'entendre !... pour l'entendre toujours...

Il hésita. Elle se pencha sur lui.

— Madeleine !... murmura-t-il avec une tendresse infinie.

Elle frémit toute et, dans un souffle :

— Pierre !...

Ils se rapprochèrent davantage et de leurs lèvres tombèrent ensemble les premiers mots de la chanson divine :

— Je vous aime !

Au son de leurs voix, ils furent secoués d'un immense frisson. Leurs bouches ne se touchèrent point, mais leurs yeux s'illuminèrent et, longuement, leurs visages se contemplèrent, leurs regards en détaillant tous les traits avec une avidité passionnée. Aux longs cils de Majesté, comme des diamants purs, des larmes perlèrent qui, sur ses joues pâlies descendirent, lentes. Et Pierre, de ses lèvres, doucement, les recueillit une à une. Tremblante sous la caresse, à la fois ardente et chaste, la jeune femme murmura :

— Pierre, vous m'avez offert votre vie, c'est la première fois que je peux vous répondre librement, je l'accepte et je vous donne la mienne. Nous voici au moment que nous avons tant désiré tous les deux. Oui ! tous les deux ! Moi aussi, je vous ai aimé du premier jour, moi aussi j'ai souffert... car j'ai cru que vous ne m'aimiez pas... Chut ! fit-elle en lui posant sur la bouche sa main parfumée, chut ! ne parlez pas, c'est à mon tour et surtout ne vous excusez de rien...

— Je vous aime ! murmura-t-il.

— Moi aussi, je vous aime et je suis heureuse !... Oh ! oui, bien heureuse !... J'ai porté mon jugement sur tous ceux qui m'entouraient et c'est avec fierté que je serai à vous !... Où trouverai-je une âme plus généreuse ?... Un cœur plus brave, plus noble ?... Et puis, ajouta-t-elle avec un sourire adorable, qui m'aimera plus que vous ?...

(A suivre)